

Les principes de base en vue d'une Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique

Le 20 Juin 2019

Adopté par la Direction pour la Politique de Santé

1. Approche de base

(1) Contexte

Conformément à la « loi pour la Politique de santé » instituée en mai 2014, une Direction pour la Politique de santé a été créée au rendu government japonais en juin de la même année, suivie d'une Politique de Santé adoptée par le cabinet en juillet de la même année. Dans cette politique de santé, la promotion du développement à l'international des secteurs de la santé des activités, est présentée comme l'un des piliers.

Fort de ce tremplin, la Direction pour la Politique de santé a adopté les principes de base en vue d'une Initiative pour la santé et le bien-être humain en Asie en juillet 2016, avec la volonté de contribuer à la réalisation de la Couverture Santé Universelle (CSU) inscrite dans l'objectif 3 des ODD (Objectifs du Développement Durable) définis en tant qu'« Objectifs à atteindre à l'horizon 2030 » par 193 pays membres de l'ONU lors du sommet de l'ONU de septembre 2015.

Lors de la révision de ces principes de base en juillet 2018, fort de notre Initiative pour la santé et le bien-être humain en Asie et considérant que l'établissement d'un système de santé adapté à chacun des pays d'Asie et d'Afrique permettrait non seulement d'engendrer de la synergie, mais aussi de parvenir à la formation d'un environnement commercial mutuellement bénéfique et rentable dans chacune des régions concernées, nous nous sommes mis d'accord pour envisager une approche tenant compte de la situation en Afrique et de la proposer sous forme de promotion d'une Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique lors de la TICAD 7 prévue pour 2019.

(2) Situation actuelle et défis africains

Riche en matières premières et bénéficiant d'une démographie dynamique, l'Afrique suscite intérêt et espoirs pour sa haute croissance économique et ses marchés potentiels. D'autre part, si l'on considère le montant des investissements directs ou celui des importations et des exportations, il apparaît non seulement nécessaire de renforcer les partenariats économiques

réciproques, mais aussi de permettre la mise en place de davantage de démarches stratégiques entre l'Afrique et le Japon.

Du point de vue du développement industriel, si l'insuffisance des infrastructures de base comme l'électricité, l'alimentation en eau, les ports ou les routes, constitue un défi pour le développement de l'ensemble des industries d'un pays, l'aménagement de ces infrastructures dans le domaine du développement industriel dans le secteur de la santé, centre d'intérêt commun à tous les pays, est également un prérequis obligatoire.

En outre, les secteurs de l'hygiène publique ou de l'agriculture comme l'aménagement d'équipements d'hygiène, pour la prévention des maladies ou d'eau potable, ou la diffusion d'une alimentation saine et à haute valeur nutritive, sont considérés comme les bases du secteur de la santé et il est par conséquent nécessaire d'agir d'un seul bloc, en faveur de l'amélioration de l'environnement social en favorisant des politiques de santé autonomes dans chaque pays et en assurant leur mise en place tout en améliorant les connaissances de base dans les secteurs censés soutenir la santé des citoyens.

En Afrique, il existe encore des défis urgents à régler d'urgence comme les maladies infectieuses ou la malnutrition. A travers l'APD, le Japon a non seulement mis en place des aides dans le domaine de la santé ayant contribué directement aux populations locales à travers les dons aux micro-projets contribuant à la sécurité humaine et entre autres, mais il a aussi contribué à la promotion de la CSU en travaillant d'une part à l'amélioration des mesures de lutte contre les maladies infectieuses ou en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, et d'autre part au renforcement du système de santé à travers la coopération technique. Par ailleurs, à travers le secteur public, le Japon a principalement mené des campagnes de renforcement de la vaccination par l'intermédiaire d'organismes internationaux. Cependant, afin de réaliser « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » telle que l'Union africaine l'a identifiée parmi les objectifs de l'Agenda 2063, l'Afrique nécessite non seulement une vie saine et du bien-être, comme elle l'a elle-même indiqué, mais aussi de s'investir dans leur soutien, fondées essentiellement sur le développement d'industries autonomes comprenant les secteurs de l'hygiène publique ou de l'agriculture.

(3) En vue de la TICAD 7

Depuis 1993, le Japon, à travers le processus de la TICAD, s'investit dans le

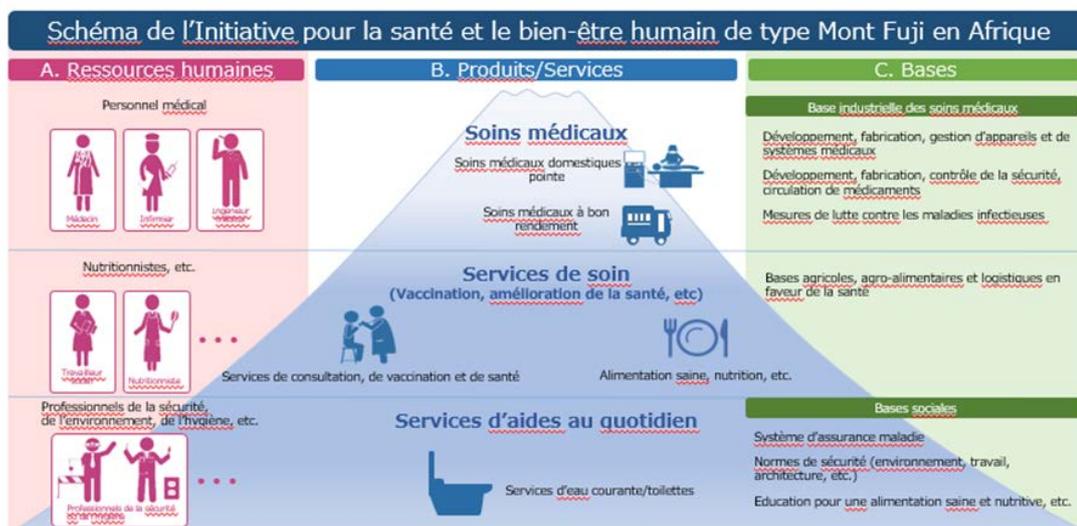
défi du développement de l'Afrique, et pour la TICAD VI aussi, il a multiplié les démarches de santé incluant la promotion de la CSU. Cette fois-ci, conformément aux principes de sécurité humaine, il a défini des principes de base en vue d'une Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique en travaillant non seulement encore plus activement à la promotion d'une CSU en Afrique, mais aussi en contribuant encore plus concrètement à la résolution des défis cités plus haut en (2). Ainsi, le Japon a pour objectif une politique de santé durable ayant à l'esprit les défis propres à l'Afrique.

2. Les principes à réaliser

(1) Réalisation d'un système de santé de type Mont Fuji en Afrique

Paus le cpmttexte de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Asie, les industries autonomes dans les secteurs des « 1. Soins médicaux », les « 2. Services de soin », les « 3. Services d'aide au quotidien » dans chaque pays, et mettre en place un système de santé à base large de type du Mont Fuji comme objectif. On peut considérer que les principes envisagés pour l'Afrique aussi sont des principes communs.

Cependant, l'insuffisance des infrastructures de chaque pays, comparé à l'Asie, l'importante nécessité de faire avancer les démarches dans les secteurs de base en matière de santé comme l'hygiène publique ou l'agriculture et la gravité des défis comme ceux des maladies infectieuses ou de la malnutrition nécessitent une attention particulière. Parmi les approches de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique, l'un des objectifs consiste en la mise en place d'un cercle vertueux dans lequel la revitalisation du secteur privé soutiendrait le secteur public grâce à la création et au développement d'initiatives privées issues de démarches du secteur public notamment. Ainsi, en considérant le soutien du secteur public et les activités industrielles d'entreprises autonomes comme étant deux éléments inséparables, nous parviendrons non seulement à mettre en place un système de santé complet mais aussi à atteindre une croissance économique associée à la revitalisation des activités issues d'initiatives privées. En outre, concernant la création industrielle, on peut espérer qu'elle joue un rôle efficace grâce à la participation active d'ONG motivées. Concrètement, à l'occasion de la mise en place d'actions nécessaires aux pays africains, celles-ci sont envisagées sous une forme incluant le secteur privé japonais tout en renforçant les partenariats bilatéraux avec le soutien d'organismes internationaux.



Concernant ce système de santé de type Mont Fuji censé contribuer à la réalisation de la CSU, il est important de garantir sa réalisation autonome en Afrique en lui attribuant une rationalité et une durabilité tenant compte du climat, de la culture, des habitudes sociales et des ressources humaines de chaque pays d'Afrique tout en ayant à l'esprit les défis propres à l'Afrique, dans le cadre d'une coopération mutuellement bénéfique entre le Japon et les différents pays d'Afrique.

Par ailleurs, nous pensons qu'il est nécessaire, d'une part, d'obtenir la compréhension non seulement des gouvernements, mais aussi des populations vis-à-vis de la nécessité de ce système de santé de type Mont Fuji, et d'autre part, de revitaliser les activités des entrepreneurs privés qui comprennent les activités de base comme l'hygiène publique et l'agriculture censées réaliser ce système de santé de type Mont Fuji en Afrique.

(2) Orientation des démarches convenablement envisagées tout en poursuivant l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique

1) Les bases nécessaires au système de santé de type Mont Fuji

Travailler à l'aménagement d'un environnement local inclusif permettant une amélioration de l'accès aux soins dans les zones éloignées des centres urbains, et par conséquent une vie saine en envisageant une amélioration des habitudes quotidiennes ou de l'environnement sanitaire consistant notamment en la prévention des maladies par la vaccination ou l'hygiène des mains, la fourniture de repas à haute valeur nutritionnelle et équilibrés et le développement d'activités

comme les consultations ambulantes.

En outre, en apprenant les techniques de production des véritables cultures commerciales, nous pourrions non seulement augmenter les capacités d'approvisionnement alimentaire des zones rurales, mais nous pourrions également les associer à l'amélioration du niveau de vie et des environnements alimentaire, nutritionnel et hygiénique autonomes, par l'intermédiaire de la diffusion des connaissances liées à une bonne hygiène de vie comme l'éducation alimentaire et l'hygiène des mains qui constituent la base des démarches censées modifier le comportement des populations.

2) Produits pharmaceutique et appareils médicaux

Concernant la fourniture de soins médicaux, les démarches comme le développement, la fabrication, la gestion, l'entretien des appareils et des systèmes dans le domaine des appareils médicaux ou le développement, la fabrication, le contrôle de la sécurité, la circulation des médicaments, constituent les bases d'un système de santé et de soins garantissant une vie saine sans distinction de région ou de pays.

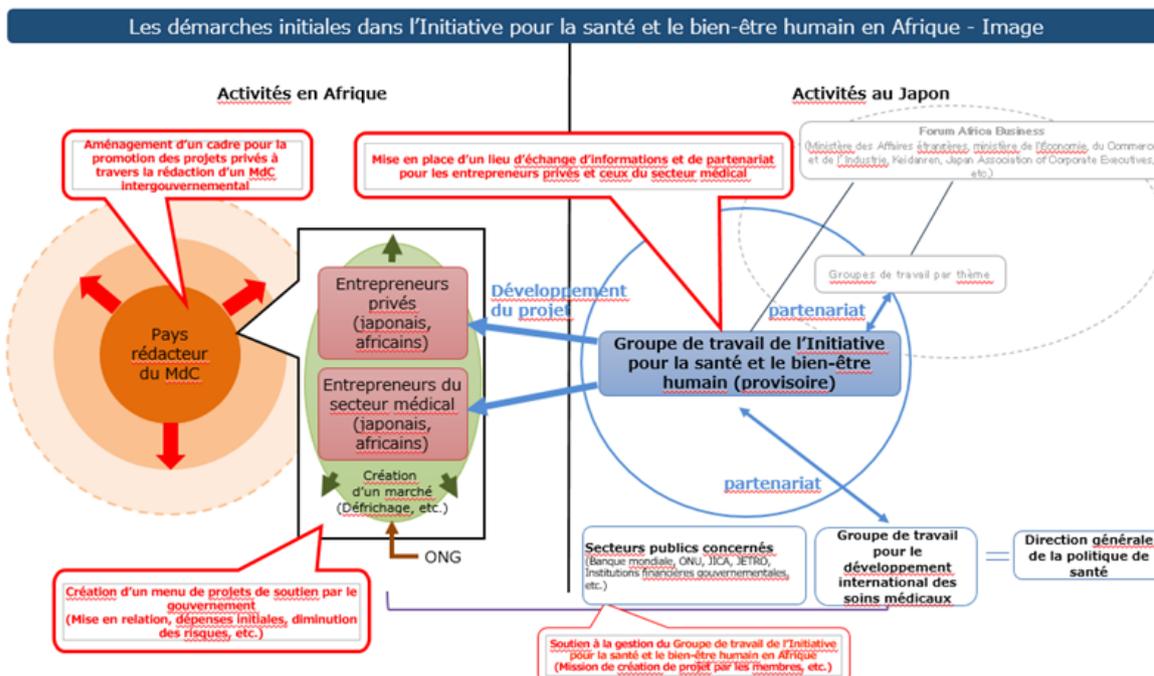
De plus, en Afrique, la lutte contre les maladies infectieuses comme les infections des voies respiratoires inférieures, les maladies diarrhéiques, le sida, la tuberculose, le paludisme ou les maladies tropicales négligées (NTDs), constituent toujours des défis urgents à relever. Les mesures potentiellement prises incluent la promotion du partage des connaissances japonaises en matière de prévention et de traitements médicaux pour chaque maladie infectieuse, en impliquant les organisations qui jouent un rôle central dans les mesures de lutte contre les maladies infectieuses au Japon, et à la diffusion des kits de diagnostic simples d'utilisation et bon marché. Par ailleurs, afin de lutter contre les maladies infectieuses comme les maladies tropicales négligées (NTDs), il est aussi important de considérer non pas seulement les mesures médicales, mais aussi les questions dans la perspective d'améliorer les conditions sociales tenant compte de la manière de diffuser des connaissances et le concept action du développement.

3) Formation de personnel qualifié et transfert de technologies

Travailler à la formation de personnel qualifié des services de santé et de soins dans de nombreux domaines comme non seulement les médecins et les infirmiers, mais aussi les travailleurs sociaux, les techniciens de laboratoire, les

nutritionnistes, les sages-femmes, les experts en sécurité, environnement et hygiène. De plus, afin de pouvoir déployer au maximum les compétences et fonctions d'un personnel ou d'un pôle, il est important d'effectuer l'aménagement des moyens logistiques comme la circulation des objets ou la gestion des équipements en même temps que la formation du personnel. Par exemple, afin d'améliorer les techniques du personnel médical utilisant des appareils médicaux de pointe, on peut envisager un aménagement convenable de la gestion des équipements au sein des établissements hospitaliers, ainsi que la formation d'ingénieurs médicaux en effectuant un partage des connaissances grâce à des partenariats entre les universités locales et les universités japonaises. Par ailleurs, il est également important de former du personnel de planification qualifié capable non seulement de comprendre ces démarches au sein des gouvernements nationaux et locaux, mais aussi de proposer et gérer des stratégies appropriées.

3. Une approche concrète afin de créer un marché de la santé et de développer des initiatives privées



(1) Réglage des premiers pays démarcheurs

Afin de développer l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique, il est plus efficace de commencer par des démarches qui se concentrent dessus tout en se servant des démarches japonaises existantes. Concrètement, il s'agit de commencer par coopérer avec les pays qui promettent un développement de leurs projets à haute durabilité issus de partenariats entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre des démarches de la JICA ou d'entreprises privées, dans les pays prioritaires pour la promotion de la CSU de la TICAD VI et les pays concernés ayant des résultats en matière de mise en place de coopérations de l'APD dans le domaine de la santé. Par exemple, on peut envisager, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Ghana, le Sénégal ou la Zambie notamment. Nous envisageons la rédaction de mémorandums de coopération bilatéraux afin d'aménager un cadre de concertation entre notre pays et chacun des pays d'Afrique, afin d'instaurer une réflexion entre gouvernements sur le partage et le soutien aux principes de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique.

Par ailleurs, il s'agit de mettre dans notre champ de vision l'accomplissement de démarches encore plus complètes grâce au développement large de l'Afrique

en considérant pleinement non seulement l'expérience des projets censés devenir des cas types dans les pays démarcheurs, mais aussi la situation de chaque pays, lors de l'étape initiale.

(2) Renforcement du système de promotion au Japon

(i) Mise au point d'une plateforme de partenariat public/privé

Actuellement placé sous la direction de la politique de santé, un groupe de travail chargé du développement à l'international des soins médicaux et censé jouer un rôle transversal avec les ministères concernés, a été mis en place et qui, en fonction des nécessités, verra ses fonctions renforcées. En outre, nous renforçons avec flexibilité les partenariats avec le bureau de la politique de santé du cabinet du Premier ministre, le Ministère des Affaires étrangères, le Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, le Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie et le Ministère de l'Environnement notamment. Par ailleurs, à travers ce groupe de travail, nous ambitionnons également d'établir des partenariats avec différents organismes publics qui mènent des activités en Afrique (Banque mondiale, ONU, JICA, JETRO, organismes financiers gouvernementaux, Medical Excellence JAPAN (MEJ), etc.).

Concernant le partenariat public-privé lié à la promotion du commerce en Afrique, accueillant la proposition du privé suite aux tables rondes public-privé de la TICAD 7 (Adoption (le 18 mars 2019) lors de la 3^e table ronde public-privé de la TICAD), nous mettons non seulement en place le « Forum Africa Business », qui est un forum permanent qui réorganise de façon progressive les tables rondes, mais nous coordonnons également des activités et mettons en place des partenariats entre ce forum et chaque ministère. En outre, en tant que plateforme de partenariat public-privé, dans le secteur de la santé, chargé des fonctions de mise en contact entre l'Afrique et le Japon ou entre les entrepreneurs au Japon, nous instituons le « Groupe de travail de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique (nom provisoire) » composé d'entrepreneurs adhérant aux principes de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique et motivés pour accomplir leur projets, sous la bienveillance du Forum Africa Business. Ce groupe de travail établira également un partenariat avec le groupe de travail pour le développement international des soins médicaux et a pour objectif de jouer un rôle de connexion du partenariat public-privé.

(ii) Un outil de soutien dans l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en

Afrique

En tant que soutien à l'investissement notamment, nous envisageons de mettre à profit les systèmes préexistants comme les activités individuelles issues de l'APD, des fonds gouvernementaux, du cabinet du Premier ministre, du Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, du Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie et du Ministère de l'Environnement notamment, pour le soutien à la mise en place des projets, les enquêtes de faisabilité des projets, la formation de personnel qualifié, etc. En outre, nous envisageons également de mettre activement à profit et de compléter les mesures de soutien au développement à l'international par l'intermédiaire de l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA), la Japan External Trade Organization (JETRO), la Nippon Export and Investment Insurance (NEXI), la Japan Bank for International Cooperation (JBIC). Nous envisageons également une synergie avec les démarches mises en place dans les différents pays d'Asie conformément à l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Asie.

Par exemple, en tant que démarche du « Groupe de travail de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique (nom provisoire) », nous travaillons également à des enquêtes de faisabilité des projets effectuées par des entreprises et des organisations partenaires possédant des plans de développement concrets.

Par ailleurs, concernant l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA), en plus du soutien à l'aménagement d'un environnement sanitaire en Afrique, elle a pour objectif l'accomplissement du règlement des défis auxquels sont confrontés les pays en développement et du développement à l'international des entreprises, par l'intermédiaire des technologies et des idées japonaises de pointe, à travers des projets proposés par des entreprises privées comme les petites et moyennes entreprises ou les projets de soutien commerciaux aux ODD. Concernant la Japan External Trade Organization (JETRO), elle effectue du soutien aux enquêtes de tendances industrielles ou aux mises en contact, en tant que soutien au développement à l'international des fabricants d'appareils médicaux japonais, en vue de la réalisation de la fourniture de soins de soins médicaux de pointe en Afrique, à partir des besoins locaux.

En dehors de cela, du point de vue de l'aménagement d'un environnement favorables aux projets ou de la diminution des risques pays, afin de résoudre les différents défis auxquels sont confrontés les entreprises privées qui mènent des activités en Afrique, il est important que les secteurs public et privé du Japon et

des pays d'Afrique poursuivent le dialogue de façon continue et fournissent un lieu de réflexion des mesures de résolution concrètes. On peut envisager par exemple, de poursuivre le « Forum Économique public-privé nippon-africain » organisé en Afrique du Sud en mai 2018, qui a réuni 28 chefs d'Etat et ministres de pays africains ainsi que 2 000 personnes des secteurs public et privé japonais et africains issus du domaine de la santé, ou clarifier un cadre pour que nos ambassades aient un dialogue continu avec les pays partenaires conformément au mémorandum intergouvernemental.

(3) Création d'une pratique de démarche concrète issue d'une initiative modèle

Constitution d'un projet modèle centré autour des premiers pays démarcheurs, création d'industries nécessaires à la réalisation d'un système de santé local axé principalement autour de la fourniture de services de soins et de santé en Afrique par des entrepreneurs japonais concrets et constitution de projets privés concrets.

A cette occasion, nous gardons à l'esprit, du point de vue des services de santé générale, la constitution d'un développement à l'international sous forme de pack des différentes industries comme la production alimentaire, l'agroalimentaire, les systèmes de distribution, la diffusion de repas à haute valeur nutritive, les toilettes, l'hygiène des mains, les équipements de fourniture d'eau etc., afin de réaliser un « système de santé de type Mont Fuji » dans les régions concernées, axé principalement autour de la mise en place d'un développement de projets associant prévention des maladies, rééducation, services de santé, soins médicaux et services de soins dans les pôles médicaux japonais à l'étranger. C'est pourquoi, nous soutenons la mise en relation afin que le développement à l'international des soins médicaux puisse aboutir à des partenariats avec les entreprises impliquées dans ces industries. A cette occasion, nous nous engageons également dans la voie d'un usage actif des bases numérique que partagent les différents projets en ayant conscience qu'elles permettront d'engendrer de nouveaux projets.

(4) Formation de partenariats divers axés principalement autour de l'Asie

Dans l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique, il est souhaitable de prendre conscience des partenariats divers consistant en la recherche par tâtonnement de partenariat avec des pays tiers asiatiques ayant des liens profonds avec le Japon et l'Afrique, sans nécessairement vouloir à tout prix laisser le Japon conduire seul des démarches en Afrique. Renforcer les liens

de bénéfices mutuels entre l'Asie et l'Afrique dans le domaine de la santé sous la conduite du Japon, à partir des démarches de l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Asie, serait efficace.